



Comité

Présidente :
Muriel Delacquis

Trésorière :
Laurence Jelk Morales

Secrétaire :
Pascal Boegli

Membres :
Anne Bosson
Gora Da Rocha
Christophe Degache
Delphine Delpêche
Cathy Espy-Ruf
Lisa Hentsch
Chloé Hyeulle
Régine Laroutis Monnet
Fabrice Leocadie
Séréna Spanu
Anne-Marie Struijk

Procès-Verbal de l'Assemblée Générale Ordinaire de Palliative Genève 20 Mai 2021

Assemblée Générale organisée en visioconférence via Zoom

(16 participants : 16 votes plus 1 procuration)

Muriel Delacquis présidente de l'association ouvre l'Assemblée Générale à 18H00 en souhaitant la bienvenue à toutes et tous. Au vu du contexte sanitaire actuel, l'Assemblée Générale se déroulera en visioconférence.

En introduction, la présidente souligne le maintien des activités de l'association malgré le contexte sanitaire lié à la COVID 19 et annonce la professionnalisation de Palliative Genève qui est un tournant pour l'association dont le processus sera développé lors de cette assemblée générale.

Durant la séance, les membres de l'association pourront poser leurs questions via le Tchat.

Présentation des modalités de votes : les votes se feront via Zoom durant l'Assemblée Générale.

Présentation de l'ordre du jour :

La présidente annonce un point complémentaire à l'ordre du jour en point 3 concernant les résultats de la 1^{ère} partie des votes.

Ordre du jour :

1. Modalités de vote
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Résultats de la première partie des votes
4. Approbation des nouveaux statuts
5. Présentation de la professionnalisation
6. Approbation de l'organigramme
7. Approbation des modalités de mise en œuvre des statuts et du recrutement
8. Approbation du budget 2021
9. Projets 2021
10. Mouvements du comité
11. Appel à candidatures pour constituer le nouveau comité
12. Une AG extraordinaire sera annoncée pour la rentrée 2021 pour élire le nouveau comité

2. Adoption de l'ordre du jour :

Adoption à l'unanimité.

3. Résultats de la première partie des votes :

Les résultats de la première partie des votes récoltés en ligne entre le 3 mai et le 18 mai 2021 pour les 4 points suivants montrent sur 25 votes exprimés :

- l'approbation du PV 2020 avec 24 votes oui et 1 abstention,
- l'approbation du rapport 2020 avec 23 votes oui et 2 abstentions,



- l'acceptation des comptes annuels 2020 à l'unanimité des 25 votes,
- et le rapport des vérificateurs aux comptes à l'unanimité des votes.

4. Présentation et approbation des nouveaux statuts :

Muriel Delacquis informe l'assemblée qu'une erreur de mot s'est glissée dans la proposition des nouveaux statuts, il s'agit de directeur-directrice en lieu et place de coordinateur-coordinatrice.

Ces nouveaux statuts seront consultables sur le site de Palliative Genève.

La présidente précise que les statuts ont été soumis et approuvés par: PalliativeCH, le service juridique de la Direction Générale de la Santé, le groupe d'accompagnement du programme genevois de développement des soins palliatifs 2020-2023 et le comité de Palliative Genève.

Ces statuts ont été transmis par mail avant l'AG aux membres de Palliative Genève.

La présidente présente les articles et points essentiels qui ont été modifiés ou précisés :

Art 2 – Buts et missions:

- c. Participer au développement de l'offre palliative.
- d. Favoriser les synergies entre l'association Palliative Genève, la formation et la recherche.
- e. Fédérer les partenaires genevois impliqués dans le domaine des soins palliatifs.
- g. Promouvoir un label qualité ou des recommandations et participer à l'élaboration de recommandations

Art 3 – Membres: admission, démission, exclusion

- e. Le comité de Palliative ch **délègue** au comité de Palliative Genève la compétence d'admettre et d'exclure les membres de l'association Palliative Genève.

Art 4 – Assemblée Générale

- b. Elle élit le comité et son/sa **président-e pour une période de deux ans** lors de l'assemblée générale. Les membres du comité et le/la président-e sont **rééligibles en principe au maximum deux fois**.
- e. Elle décide des modifications apportées aux statuts de l'association. Ceux-ci doivent être **compatibles avec les statuts de Palliative ch**.

Art 5 – Le comité

- a. Il est composé au minimum de **6 personnes et au maximum de 10 personnes** membres de Palliative Genève. Il est composé de personnes réunissant diverses compétences **dont au moins un-e infirmier-ère et un-e médecin** afin de garantir les missions de l'association.
- g. Le/la **directeur-trice** siège au comité avec **voix consultative**.
- h. **Aucun-e salarié-e de l'association ne peut être membre du comité**.

Compétences du comité

- i. **Définit le cahier des charges et engage le/la directeur-trice** de Palliative Genève. Le/la président-e évalue annuellement le travail.
- j. **Valide et participe au plan stratégique présenté par le/la directeur-trice** de Palliative Genève
- k. **Valide les activités et les rapports d'activités présentés par le/la directeur-trice** de Palliative Genève, **avant l'assemblée générale**.



l. **Adopte le règlement du personnel et la politique salariale.**

m. **Contrôle la bonne tenue du budget et des comptes** tout au long de l'exercice comptable.

n. **Nomme des commissions selon les besoins et valide leurs cahiers des charges.**

o. Enregistre les démissions et exclusions et en informe l'assemblée générale et Palliative ch.

Art 9 – Dissolution

a. L'assemblée générale peut décider de la dissolution de l'association à la majorité des $\frac{3}{4}$ des membres actifs. **Si le quorum n'est pas atteint, une nouvelle assemblée générale est convoquée au moins 30 jours à l'avance, statue sur la dissolution valablement à la majorité des $\frac{2}{3}$ des voix quel que soit le nombre des membres présents.**

Pas de questions de l'assemblée présente. Les questions pourront être adressées à Palliative Genève et le comité y répondra avec plaisir.

Approbation des nouveaux statuts :

statuts adoptés à l'unanimité.

5. Présentation de la professionnalisation :

Fabrice Léocadie, membre de Palliative Genève présente le contexte de la professionnalisation de Palliative Genève.

Cette professionnalisation émane du programme cantonal de soins palliatifs 2020-2023 et plus précisément de l'objectif C visant à sensibiliser la population et les professionnels des domaines de la santé et du social en renforçant le rôle de l'association Palliative Genève notamment par la professionnalisation de celle-ci.

L'engagement de professionnels salariés formés en soins palliatifs et dans la gestion de projets est un des objectifs visés pour cette année.

A noter que Palliative Genève participe à tous les autres objectifs du plan cantonal et contribue fortement au développement et à la mise en place de ce programme.

6. Approbation de l'organigramme :

La professionnalisation demande l'élaboration d'un organigramme qui se mettra petit à petit en place.

Fabrice Léocadie présente l'organigramme :

En haut de cet organigramme, l'assemblée générale qui élira le comité.

Puis vient le directeur ou la directrice qui va dépendre directement du comité et qui aura pour mission:

- d'assurer le développement et la mise en œuvre des prestations de Palliative Genève,
- de réaliser la conduite stratégique, développer et proposer des axes stratégiques au comité (conseil d'administration),
- de réaliser la conduite opérationnelle de Palliative Genève,
- d'assurer la gestion financière,
- de gérer les ressources humaines,
- de gérer la communication et les différents liens avec le comité.

Vient ensuite, sous la responsabilité du directeur ou de la directrice, le ou la secrétaire qui aura pour mission de :

- répondre au téléphone,
- informer,



- prendre les PV et réaliser les tâches administratives.

Puis un troisième poste qui est celui de chef-fe de projets, chargé de :

- mener à bien les projets,
- contrôler le bon déroulement,
- contrôler et assurer la gestion budgétaire et administrative des projets,
- s'assurer que les délais et les livrables correspondent aux attentes de la direction et du comité.

Enfin pour clore cet organigramme, un poste d'apprenti-e.

Question de l'assemblée :

La directrice ou le directeur est-il compté dans les 10 membres du comité ?

Non, la directrice ou le directeur n'est pas compté dans le comité composé de 6 à 10 membres mais il est invité lors des comités et a une voie consultative.

Approbation de l'organigramme :

L'organigramme est adopté à l'unanimité.

7. Approbation des modalités de mise en œuvre des statuts et du recrutement :

Le comité change de fonction comme un organe stratégique qui va définir la ligne directrice de Palliative Genève et les objectifs stratégiques. C'est dans ce changement de paradigme qu'il faut envisager l'adéquation du futur comité avec sa nouvelle mission.

Le déroulement à venir va se dérouler de la manière suivante :

- maintien des membres actuels jusqu'à l'élection du nouveau comité (fin aout, mi-septembre 2021 en AG extraordinaire),
- création d'une commission de recrutement des candidats,
- mise au concours des postes du comité, vérification de la complétude et de la pertinence des dossiers des candidats,
- élection d'un nouveau comité par les membres lors d'une AG extraordinaire

Recrutement de la directrice ou du directeur par le comité de Palliative Genève:

- création d'une commission de recrutement avec 3 membres du comité actuel,
- création du profil de poste et mise au concours de celui-ci,
- réception des dossiers par la commission,
- entretiens pour les meilleurs dossiers,
- préavis du comité Palliative Genève pour l'attribution du poste,
- sélections de 2 dossiers par la commission de recrutement avec avis consultatif de 1 ou 2 membres au groupe d'accompagnement de la DGS,
- et validation du candidat choisi par le comité.

Recrutement des autres collaborateurs de Palliative Genève :

Le processus de recrutement sera mené par la nouvelle directrice ou le nouveau directeur avec :

- création du profil de poste pour mise au concours,
- création d'une commission de recrutement incluant la direction et un ou plusieurs membres du comité,
- réception et validation des dossiers par la direction,



- organisation d'un entretien mené par la commission pour les meilleurs dossiers,
- validation des candidats retenus par la direction et le/la président(e) du comité.

Pas de question de l'assemblée.

Approbation des modalités de mise en œuvre des statuts et du recrutement :

Adoption à l'unanimité.

8. Approbation du budget :

Laurence Jelk Moralès, trésorière de l'association, présente le budget 2021 qui tient compte du démarrage de la professionnalisation de Palliative Genève et donc du poste de directeur-trice pour le dernier trimestre 21.

Lecture des divers postes du budget que vous pouvez retrouver en ligne sur le site de Palliative Genève.

A noter que le poste : « Achat ou location de matériel » regroupe tous les frais en lien avec la venue du nouveau directeur ou de la nouvelle directrice de Palliative Genève.

Rappel : le poste « soutien à la formation » est une enveloppe budgétaire allouée aux demandes de contributions de formations que les membres de l'association peuvent adresser à Palliative Genève.

Pour le poste « Autre charges » celui-ci comprend tous les frais de : locaux, nettoyage, assurances, frais bancaires, frais postaux, développement du site web... en lien avec la professionnalisation de Palliative Genève.

Pour les recettes, la trésorière rappelle que Palliative Ch rétrocède 25% du montant des cotisations des membres du canton de Genève à Palliative Genève.

A ce jour il n'y a pas de réponse de la DGS sur l'acceptation de ce budget.

Pas de questions de l'assemblée.

Adoption du budget :

Budget approuvé à la majorité.

La présidente mentionne que ce budget conséquent pourra évoluer sur les 3 années à venir en fonction de l'évolution et des besoins de Palliative Genève.

9. Projets 2021 :

Cathy Espy-Ruf, membre de Palliative Genève, présente les divers projets réalisés ou en cours qui sont :

- la conférence du 20 mai 2021 présentée par le Professeur Stève Bobillier « L'éloge de la vulnérabilité », qui fera suite à l'AG,
- un film intitulé « Les soins palliatifs en EMS » réalisé avec David Huwiler, vidéaste, et tourné dans 4 EMS du canton. Cette vidéo de 25' soutenue par la DGS, la FEGEMS et l'Agems sera diffusée début octobre à l'occasion de la semaine des soins palliatifs,
- le recrutement du futur directeur ou future directrice,
- le recueil des candidatures pour constituer le nouveau comité,



- l'organisation de l'assemblée générale extraordinaire pour élire le nouveau comité de Palliative Genève,
- la Journée Mondiale des Soins Palliatifs du 6 octobre 2021 proposée pour les professionnels et le public en partenariat avec le réseau genevois. Les informations seront déposées sur le site et envoyées par mails,
- une soirée de présentation du film « Les soins palliatifs en EMS » suivie d'une table ronde avec le vidéaste et quelques professionnels qui aura lieu le 7 octobre 2021 à 19H00.
- la promotion de l'approche en soins palliatifs et la favorisation des échanges avec le grand public et les professionnels avec la participation active du comité dans l'élaboration du plan cantonal de soins palliatifs 2020-2023 : avec la participation de Palliative Genève à divers groupes de travail auprès de la DGS dont la construction de la professionnalisation de Palliative Genève.
- l'attribution du 5^{ème} prix Bachelor de Palliative Genève qui aura lieu le 10 novembre 2021 à l'occasion de la soirée de remise des diplômes de la Heds,
- l'amélioration du site internet avec une mise à jour régulière. A noter que pour l'année 2020 il y a eu plus de 7668 sessions.

10- Mouvements du comité :

Le mouvement du comité est présenté par Anne Bosson, membre du comité de Palliative Genève.

Au vu de la période transitoire de Palliative Genève vers une professionnalisation, il n'y aura pas d'accueil de nouveaux membres.

Cette année il y a deux départs : Séréna Spanu et Chloé Hyeulle entrées au comité respectivement en 2017 et 2018. Au nom du comité, Anne Bosson les remercie chaleureusement pour leur investissement au sein du comité.

Renouvellement du mandat de Fabrice Léocadie qui désire poursuivre son engagement dans le comité afin de mener à bien le processus de professionnalisation de Palliative Genève dans lequel il est investi depuis le début du projet.

Réélection :

Fabrice Léocadie est réélu à l'unanimité.

11 – Appel à candidatures pour constituer le nouveau comité :

Anne-Marie Struijck, membre du comité, présente le nouveau comité de Palliative Genève.

Le comité actuel est composé essentiellement de professionnels de la santé, d'accompagnants spirituels, d'assistants sociaux et de bénévoles. Au vu de la professionnalisation de Palliative Genève, le nouveau comité deviendra un conseil d'administration dont le rôle sera de :

- Etablir la stratégie de Palliative Genève,
- Soutenir et accompagner les collaborateurs de Palliative Genève,
- Promouvoir l'association grâce à l'engagement des membres du comité d'administration, de leurs carnets d'adresse et de leur charisme.

Les membres du futur conseil d'administration resteront bénévoles comme par le passé.

Les nouveaux statuts prévoient que le conseil d'administration sera composé de 6 à 10 membres réunissant diverses compétences avec obligatoirement un-e médecin et un-e infirmier-ère.

Au vu des missions du conseil d'administration, Palliative Genève devra élargir sa perspective en ajoutant aux représentants des soignants des professionnels de domaines divers comme par exemple : une personne du monde de la finance qui pourrait assurer le rôle de trésorier et aider dans la recherche de fond, éventuellement un avocat qui conseillera au niveau légal, peut-être un éthicien ou une éthicienne, un politicien ou une politicienne, une personne proche des médias pour promouvoir Palliative Genève auprès de celles-ci.

Un email sera envoyé prochainement par Palliative Genève pour permettre de déposer les candidatures.

Anne-Marie Struijk invite l'assemblée et les membres de Palliative Genève à promouvoir cet appel à candidature.

12 – Une assemblée générale extraordinaire sera annoncée pour la rentrée 2021 pour élire le nouveau comité :

Un email sera envoyé pour informer de la date de l'assemblée générale extraordinaire pour élire le nouveau comité en lien avec la professionnalisation de Palliative Genève.

Fin de l'assemblée générale ordinaire de Palliative Genève du 20 mai 2021 :

La présidente Murielle Delaquis clôture l'assemblée générale :

Des remerciements sont adressés à chacun des membres présents pour leur fidélité et leur présence malgré la situation sanitaire. Le comité est remercié pour son engagement et la richesse que chacun apporte au sein du comité. Pascal Boegli est remercié pour son investissement dans son rôle de secrétaire et d'informaticien sans qui cette assemblée générale n'aurait pu avoir lieu.

La présidente remercie l'État de Genève pour son soutien financier et la réalisation d'événements publics et professionnels. Est particulièrement remercié Thierry Monod, conseiller scientifique à la DGS, qui accompagne Palliative Genève dans sa professionnalisation avec qui le comité a plaisir à travailler dans une vision interdisciplinaire de qualité et une attention particulière pour que ce projet reste une réalisation de tous.

Divers remerciements de l'assemblée sont adressés au comité.

Sont également remerciés les divers partenaires qui reçoivent les comités et événements de Palliative Genève : Résiliam, la Maison de Tara, l'EMS les Mouilles, la Maison de retraite du Petit Saconnex et IMAD.

Enfin Laurence Jelk Moralès remercie au nom de tous Murielle Delaquis et salue la dynamique du comité.

Levée de l'assemblée générale ordinaire de Palliative Genève à 19H00

PV : Régine Laroutis Monnet